

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27 septembre 2022 à 18h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 21 septembre 2022 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle La Palun à Buis-les-Baronnies.

Secrétaire de séance : Madame Eliane GAUTHIER

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 71

Etaient présents : 57 (dont 8 suppléants)

Éric RICHARD - Lionel FOUGERAS - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - André DONZE - Juliette HAÏM - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Cyrille AUMAGE (suppléant) - Yoann GRONCHI - Denis CONIL - Patricia GIELLY (suppléante) - Eric LYOBARD - Gérard TRUPHEMUS - Sébastien DUPOUX - Michel VINCENT (suppléant) - Pascal CIRER METHEL - Jérôme BOMPARD - Lionel ESTEVE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Sylvie GARNERO - Didier LAFFITTE - Martine BERGER-SABATIER - Monique BOTTINI - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Marie-Christine LAURENT - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSEN - Thierry TATONI - Isabelle TEISSEYRE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Marie-Thérèse CHAUVET (suppléante) - Dominique GUILLOT (suppléant) - Alain MONGE (suppléant) - Olivier SALIN - Marc BOMPARD - Fabienne BARBANSON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain FRACHINOUS - Claude BAS - Gérard PEZ - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER - Jacques NIVON - Claude SOMAGLINO - Michel GREGOIRE

Etaient absents ou excusés : 34

Gines ACHAT - François GROSS - Laurence CHAUDET - Patrick LEDOUX - Mathieu ANDRE - Jean-Marc PELACUER - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Odile TACUSSEL - Christian CORNILLAC - François GIRAUD - Stéphanie POUYET - Roland PEYRON - Didier GILLET - Géraud BONTOUX - Christian CARRERE - Didier ROUSSELLE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Louis AICARDI - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH - Martial BONNEFOY - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Patrick TITZ - Rémy CLEMENT - Annie FEUILLAS - Marc HAMARD

Excusés ayant donné pouvoir : 14

Philippe CAHN a donné pouvoir à Stéphane DECONINCK - Jean-Michel LAGET a donné pouvoir à Christelle RUYSSCHAERT - Sébastien ROUSTAN a donné pouvoir à Sylvie GARNERO - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Juliette HAÏM - Aurore AMOURDEDIEU a donné pouvoir à Pierre COMBES - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Aurélie LOUPIAS a donné pouvoir à Marie-Christine LAURENT - Christian TEULADE a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Odile PILOZ a donné pouvoir à Pascal LANTHEAUME - Claude CHAMBON a donné pouvoir à Jean GARCIA - Nadège RANCON a donné pouvoir à José FERNANDES - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Claude SOMAGLINO - Christian THIRIOT a donné pouvoir à Daniel CHARASSE

Enfance - Jeunesse - Animation territoriale

Rapporteur : Eric RICHARD

Jeunesse

156-2022 Signature d'un avenant à la convention de partenariat « animation jeunesse de proximité » avec le Département de la Drôme pour l'année 2023

Considérant que la convention de partenariat « animation jeunesse de proximité » 2019-2020, entre la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) et le Département de la Drôme, permettant le cofinancement du Service d'Accompagnement Socio-éducatif de la CCBDP et la mission de coordination jeunesse, arrivée à échéance au 31 décembre 2020 a été renouvelée une fois pour 2 ans (2021 et 2022) ;

Considérant que le Département propose de renouveler dans les mêmes termes cette convention pour l'année 2023, par la signature d'un nouvel avenant ;

Considérant que le montant total accordé par le Département s'élève à 55 000 € pour 2023, comme pour les années 2021 et 2022 ;

Il est proposé au Conseil d'autoriser le Président à signer l'avenant de prolongation et ainsi de renouveler la convention « animation jeunesse de proximité » avec le Département de la Drôme pour l'année 2023 afin de continuer à bénéficier de son soutien financier.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote,
décide**

POUR : 71

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'AUTORISER le Président à signer l'avenant à la convention « animation jeunesse de proximité » avec le Département de la Drôme au titre de l'année 2023 ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Le Président

Thierry DAYRE



The image shows a blue circular official stamp of the 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES BARONNIES en DROME PROVENÇALE' with the number '26110' and 'MANS' at the bottom. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.

Transmission en préfecture le : 05/10/2022
Mise en ligne le : 06/10/2022

Ampliation à : Département de la Drôme